

Déclaration CFDT CSEC extraordinaire

16 janvier 2024 :

Consultation du Comité Social et économique Central sur le projet de transfert des opérations de datacenter et de réseaux

La direction Stellantis nous avait fait part, courant novembre, de son projet de transférer une partie de l'activité des datacenters et de l'ICT vers un prestataire, Kyndryl. Aujourd'hui a lieu la consultation.

Les restructurations sont nombreuses chez Stellantis et des accords ont été signés pour permettre d'organiser et d'accompagner socialement les transformations.

Pour la CFDT l'article 1224-1 doit rester un outil ultime, utilisé dans des circonstances particulières, lorsque le dialogue social a échoué ou que la pérennité de l'entreprise est menacée et qu'il faut faire face à une urgence. Dans une entreprise comme la nôtre, où le dialogue social fonctionne et grâce auquel l'accompagnement des transformations a été pris en compte, il ne devrait jamais être utilisé.

Nous notons cependant avec satisfaction le délai de construction du projet qui a permis aux salariés ayant d'autres projets de pouvoir les mettre en œuvre. Malheureusement, tous n'ont pas vu l'opportunité se présenter dans le timing voulu.

D'autres alternatives sont possibles. La CFDT demande un respect du volontariat des salariés et un accompagnement spécifique, incitatif et permettant d'assurer la transition sociale.

La CFDT rejette l'utilisation de l'article 1224-1 et donnera pour cette raison un avis défavorable au projet tel qu'il est présenté.

L'avenir de l'ICT préoccupe notre organisation syndicale et les salariés de l'entité. Il est plus que jamais nécessaire de donner de la visibilité à l'ensemble des collaborateurs de l'ICT. Cet éclairage devra permettre une meilleure compréhension de l'organisation et des activités internes futures et assurer une anticipation évitant le recours à l'article 1224-1. La CFDT renouvelle sa demande d'un travail d'expertise du partenaire CSEC SECAFI dès ce premier trimestre afin de répondre aux nombreuses questions sur la stratégie, les enjeux économiques, l'analyse des risques de ce secteur crucial de notre entreprise.